

## **ADOPTION EN CONSEIL DES MINISTRES DU DECRET RELATIF AUX MODALITES DE GESTION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET COMMERCIALE DU DOMAINE INTERNET NATIONAL « .tg »**

**Lomé, le 19 octobre 2016** – En application de la loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques modifiée par la loi n° 2013-003 du 19 février 2013, le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique, Madame Cina Lawson, a obtenu du conseil des ministres l'adoption du décret relatif aux modalités de gestion administrative, technique et commerciale du domaine internet national « .tg ».

Extension finale de l'adresse d'un site internet, le nom de domaine est loin d'être un élément neutre. Semblable à un service d'annuaire en ligne, il exprime une caractéristique commune partagée par plusieurs sites internet. Dès lors, symbolisant le lien qu'un site possède avec le Togo, l'extension « .tg » constitue une ressource collective dont la gestion doit être réalisée, conformément à l'intérêt général, avec transparence et équité.

Dans ce contexte, le décret est le point d'aboutissement de la réappropriation par l'Etat togolais du nom de domaine « .tg ». Entrepris auprès des instances internationales chargées de la régulation de l'internet au niveau mondial, ce processus a conduit, en février 2016, au transfert de la gestion du nom de domaine vers l'Autorité togolaise de régulation des télécommunications.

Dès lors, en mettant en place un cadre clair et précis de gestion technique et commerciale du domaine « .tg », le décret encourage son utilisation massive et participe à la bonne visibilité du Togo sur le plan international.

**Contact presse** : Commi Nassini ; [commi.nassini@postel.gouv.tg](mailto:commi.nassini@postel.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Économie Numérique.